amis MAMAC

DEVENIR AMI DU MAMAC

C'EST CONTRIBUER AUX NOMBREUX PROJETS DE SOUTIEN AU MUSÉE

C'EST PARTICIPER À L'ACQUISITION ET À LA RESTAURATION D'ŒUVRES POUR LE MUSÉE

C'EST BÉNÉFICIER D'AVANTAGES EXCLUSIFS

MERCI POUR VOTRE PASSION ET VOTRE GÉNÉREUX SOUTIEN

PLACE YVES KLEIN 06300 NICE
LESAMISDUMAMAC@GMAIL.COM
04 93 62 55 31
AMISDUMAMACNICE-OFFICIEL

Martial Raysse, Nissa Bella, 1964. Report photographique sur feutrine marouflée sur contreplaqué, acrylique et néon sur toile. 180 x 120 x 15 cm. Collection du MAMAC (achat en 1990). © ADAGP Paris, 2015. Photo : Muriel Anssens.

BULLETIN D'ADHÉSION ANNUEL

JE SOUHAITE DEVENIR :

- ☐ Ami(e) – artiste/étudiant : 30€
- ☐ Ami(e) – solo : 45€
- ☐ Ami(e) – couple : 65€
- ☐ Ami(e)– soutien : 120€
- ☐ Ami(e)– bienfaiteur : à partir de 300€
- ☐ Ami(e)– entreprise mécène : à partir de 1 000€

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Mobile : .....

E-mail : .....

Profession : .....

REGLEMENT PAR :

☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Virement bancaire

Société Générale
Banque 30003 Guichet 01505
Compte 00037261696 Clé 15
IBAN FR76 3000 3015 0500 0372 6169 615 - BIC SOGEFRPP

DEDUCTION FISCALE :

La réduction d'impôts pour les particuliers est égale à 66% des dons versés aux œuvres ou aux organismes d'intérêt général dans la limite de 20% du revenu imposable.
La réduction d'impôts pour les personnes morales est à hauteur de 60% du montant figurant sur le reçu fiscal, dans la limite annuelle de 0,5% du chiffre d'affaires.

☐ Je désire un reçu

Loi n°2003-1311 du 1er août 2003 en faveur du mécénat.
Loi de programmation pour la cohésion sociale n°2005-32 du 18 janvier 2005.
Articles 200 et 238bis du CGI.

A détacher et retourner à : LES AMIS DU MAMAC
Place Yves Klein 06300 NICE

LESAMISDUMAMAC@GMAIL.COM
04 93 62 55 31
AMISDUMAMACNICE-OFFICIEL

AVANTAGES OFFERTS AUX AMIS DU MAMAC

- ACCÈS ILLIMITÉ ET GRATUIT AUX EXPOSITIONS DU MAMAC ET À TOUS LES MUSÉES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE NICE PENDANT 1 AN
- INVITATIONS PRIVILÉGIÉES AUX VERNISSAGES ET AUX MANIFESTATIONS ORGANISÉS PAR LE MAMAC
- ACCÈS AUX VISITES D'EXPOSITIONS, DE GALERIES, D'ATELIERS D'ARTISTES ET DE COLLECTIONS PRIVÉES ORGANISÉES PAR LES AMIS*
- ACCÈS AUX VOYAGES CULTURELS ORGANISÉS PAR LES AMIS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER*
- ACCÈS AU DÎNER DE GALA ANNUEL DES AMIS DANS L'ENCEINTE DU MAMAC*
- SOUSCRIPTION PRÉFÉRENTIELLE ET EXCLUSIVE À DES ÉDITIONS D'ŒUVRES D'ARTISTES*
- ACCÈS AUX CONFÉRENCES ET PROJECTIONS ORGANISÉES À L'AUDITORIUM DU MUSÉE

*participation financière complémentaire

amis MAMAC